

« Le Guignol de l'info » !

Notre maire parle, écrit, tente de monopoliser la communication... qui est malheureusement trop souvent peu fiable donc **peu vraisemblable**... une comédie désuète... qui en devient risible et obsolète ! Pourquoi tant d'acharnement contre l'opposition ??? Est-ce que cette opposition le dérange ? Il gère seul depuis 2001 une mairie avec une majorité municipale qui en grande partie a démissionné en 2007. Depuis mars 2008, il gouverne avec une nouvelle majorité municipale souvent muette !



Alors à lire ici ou là quelques bonnes **perles** dans les bulletins municipaux de la mairie ou dans le petit journal d'en haut "La Colline bleue" auxquels nous ajoutons quelques commentaires :

-« Les élus de l'opposition ont brillé par leur absence sur le travail du PLU » écrit le maire mais il oublie de dire qu'il n'a **jamais** invité les élus de l'opposition à participer à ce travail préparatoire malgré leurs demandes répétées, qu'il a refusé de créer une commission municipale sur ce PLU et que lorsqu'il accepte une réunion, les documents de travail (PLU) sont à la reprographie...

- Quoi qu'il en dise, le maire s'est fait **épingler** par la Chambre Régionale des Comptes. Il suffit de lire le rapport, tout y est écrit ! même si la gestion communale s'est quelque peu améliorée depuis un an grâce entre autre à une augmentation des impôts de plus de 25%.

- Le maire supporte mal d'avoir à faire face à un groupe d'opposants au sein du conseil municipal qui soit **diversifié, pluriel et ouvert**... alors il se prend les pieds dans le tapis quand il parle d'une opposition égarée et ultra-gauchisante. C'est vrai que faire face à une opposition de « **proposants** » n'est pas toujours facile pour lui, surtout quand cette opposition comprend en son sein un élu respectable des instances régionales UMP et un Ventabrennais (sans étiquette politique) responsable associatif reconnu et apprécié par les administrés depuis plus de 20 ans !

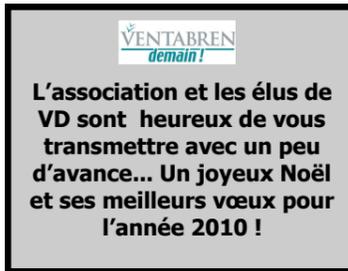
-Le maire est quelque peu bousculé par ses discrets amis UMP et Nouveau Centre... et qu'il recherche encore un cap politique... un coup au centre, un coup à droite et pourquoi pas un jour à gauche... **le GPS de la pirogue du « mer » s'affole !**

-Le maire veut faire croire à la population et à la CPA entière qu'il a récemment gagné une affaire en justice contre son ancienne directrice générale des services. C'est encore faux, il a réussi à échapper à un procès perdu d'avance. La vérité est que le maire a simplement bénéficié d'un vice de procédure constaté en fin d'instruction après trois procès perdus dans cette affaire. Le maire n'a pas à entacher la réputation des anciens personnels municipaux. **À lire sur notre blog l'historique complet (rubrique démocratie municipale et communications)**

Décidemment ce feuilleton du « Guignol de l'info » est un **navet**... suite au prochain numéro !



2000 canettes compactées = 3 vélos
5000 vélos pour 5000 Ventabrennais !
Combien faut-il compacter de canettes ?
À vos calculettes !
Il va falloir boire !
Et pourquoi pas à Ventabren ?
Moi je pédale sur ma canette !
La canette ventabrennaise bientôt sur nos chemins communaux ?



L'association et les élus de VD sont heureux de vous transmettre avec un peu d'avance... Un joyeux Noël et ses meilleurs vœux pour l'année 2010 !

Presse sérieuse ou furtive !

Vous avez peut-être reçu dans votre boîte aux lettres début octobre 09 un document intitulé « Le Réveil Ventabrennais ». Les membres de la rédaction de la « Prairie Bleue » de notre blog et les élus de Ventabren Demain tiennent à vous informer qu'ils ne sont pas les auteurs de ce document. L'association Ventabren Demain a pour principe de signer tous ses documents tels que tracts, invitations à des forums, le grand journal d'en bas « La Prairie Bleue » ainsi que le contenu de notre blog.

Cave aux jeunes et monstres...

Étrange soirée dans les rues du vieux village de Ventabren pour Halloween. La Cave aux jeunes a invité les jeunes du village et leurs parents à aller de stand en stand pour trouver les indices qui leur ont permis d'accéder au message libérateur. 25 équipes avec presque 140 enfants plus leurs parents ont participé à cette fête qui s'est terminée à la salle Jean Bourde par une distribution de bonbons. La Cave aux jeunes a mené le bal de tous ces monstres déguisés de main de maître.

Pour le 28 mars 2010, la Cave aux Jeunes prépare une fête encore plus grande : Le Carnaval ! Mais quel carnaval ? Celui de Coudoux avec ses animations, ses chars et la participation de Vénitiens. Tout est déjà prévu: le char, le thème et l'ambiance. Il ne manque plus que **vous les jeunes** pour rejoindre la troupe de la Cave et aider à la décoration du char. **Vous pouvez les contacter au 04 42 28 76 23.**

Le Logement social à Ventabren ? Forum du 17 octobre 09.

Ventabren Demain a organisé son Forum annuel samedi 17 octobre 2009. Cette année le thème présenté a été le logement social. 134 personnes ont assisté aux trois présentations et ont participé à un vrai débat sur les objectifs et moyens, nécessaire à développer le logement social dans une commune comme Ventabren.



Bruno BRIGNONE, directeur de l'urbanisme à Marseille a présenté le contexte social de Ventabren et l'a comparé à

d'autres villes en France. Les explications ont porté sur les différents types de logements sociaux qui existent et sur le public qui peut y accéder. Il a présenté aussi **le bilan** des besoins en termes de logements sociaux dans notre région et les obligations de réalisation dans le cadre de la Communauté du Pays d'Aix. D'après le bilan 2007 de la CPA, Ventabren compte zéro... logement social et doit en réaliser 57 pour 2010... et 382 pour 2027...

Jean Pierre MAGGI, maire de Velaux et Vice-Président du Conseil Général a présenté l'expérience de sa commune. Il a d'abord expliqué comment nos voisins vivent, avec le temps, la présence de ces logements sociaux. Il a dénoncé des images erronées qui sont souvent décrites. Il a su expliquer comment préparer les choses en amont par une **politique d'acquisition foncière active** et par la maîtrise de toutes les étapes des projets, depuis le choix du type de logement jusqu'aux commissions d'attribution.

Enfin **Jean Paul INNOCENTI, 1er adjoint de Coudoux**, a présenté les récents logements sociaux réalisés à Coudoux mettant en avant des détails financiers, architecturaux (HQE) et humains. Notons que ce village de 3.400 habitants n'est pas encore dans l'obligation de bâtir ce type d'habitat mais qu'il anticipe sur son avenir.

Le public très motivé par les présentations a posé des questions pertinentes et directes qui ont reçu pour la plupart des réponses éclairées. Capacité de la maîtrise du foncier par la commune, maîtrise de l'habitat et du public, conséquences sur les impôts communaux et le besoin d'équipements publics futurs, planification autant de centres d'intérêt qui ont été débattus.

L'intérêt manifeste des Ventabrennais a été un point fort de ce forum. Il est clair qu'à Ventabren les habitants **s'interrogent** sur l'avenir de ce développement urbain essentiel et qu'ils souhaitent obtenir une information de qualité et explicite sur ce sujet. Les personnes sont venues par intérêt parfois personnel, mais le plus souvent dans le questionnement collectif. Ils ont entendu le message clair et réaliste des présentations et des débats.

SOMMAIRE

♦ Le Forum du logement social !	P 1
♦ Ce que la Colline Bleue	P 2
♦ Les sous de la commune	P 3
♦ Les Brèves et les nouvelles de Ventabren	P 4

C'est pourquoi nous pensons que ce **forum a été une réussite** en raison de la qualité et de la complémentarité des présentations, mais aussi de l'intérêt porté par les Ventabrennais et des réponses qu'ils ont trouvées. Nous remercions chaleureusement les intervenants et nos hôtes, **Catherine et Christian Poitevin** qui ont mis à la disposition du village le moulin des Bonfils, ainsi que tous ceux qui ont contribué à la qualité de forum.

Bien que la municipalité nous ait mis à disposition des chaises et **nous l'en remercions**, nous constatons et regrettons qu'aucun élu de la majorité municipale ne soit venu. Le maire n'a pas accepté notre invitation à présenter sa politique en termes de logements sociaux de Ventabren et n'a délégué personne. **Est-ce un sujet tabou à Ventabren** ou est-ce qu'il n'a d'autres idées que de bâtir « des HLM » comme il l'a dit lors d'une de ses réunions ? Nous n'avons pas défini lors de ce forum l'avenir de Ventabren car l'objectif était d'informer dans un premier temps.

Quoiqu'il en soit, nous pensons que la meilleure stratégie est d'abord d'avoir **la maîtrise du foncier dans notre village** afin d'avoir le plus de poids possible vis-à-vis des maîtres d'œuvre (à ce jour, la commune de Ventabren ampute sa réserve foncière en vendant chaque année un terrain).

Nous disons depuis longtemps que pour la réussite d'un **développement social et durable**, il est essentiel de répartir sur l'ensemble du territoire communal les futurs logements en assurant la cohérence urbaine nécessaire.

Il est indispensable de rencontrer les habitants du village en mettant en place des **commissions municipale et extra-municipale** pour informer les Ventabrennais et les écouter. **Cette concertation est essentielle** afin que la diversité que doit apporter le logement social soit une réussite et un bénéfice pour tout le monde. Ce forum débat était le deuxième organisé par Ventabren Demain. **Le premier sur le développement durable** a poussé le maire à prendre enfin des initiatives.



Souhaitons qu'il en soit de même pour le logement social !

Les présentations de ce forum sont disponibles sur notre blog.

Vente aux enchères ! Le 8 décembre 2009.

À la salle Sainte-Victoire à 15 heures. Détail sur le site internet de la mairie. Maison 77 m² à vendre aux enchères sur 4000 m², quartier trou du loup, extension possible. Mise à prix 140 000 €. Cette propriété a été léguée par le peintre Raymond Normand à la commune avec le souhait d'en faire un lieu culturel. Le maire précédent avait entendu cette volonté et avait également envisagé d'y installer des logements sociaux. Nous nous sommes opposés à la vente de ce terrain qui va à l'encontre de la volonté du défunt et d'un déploiement raisonné des logements aidés dans le village.

Les « brèves » du grand journal d'en bas !
n°4-décembre 2009

PLU ! Ce que la « Colline Bleue » ne vous a pas dit !



Comment est-on passé d'un projet électoraliste à un PLU plus conforme aux directives de l'État et à l'intérêt des Ventabrennais ?

Il faut d'abord rappeler que le projet de PLU, voté en janvier 2008 par un conseil municipal réduit à une **douzaine** d'élus par suite des démissions successives d'élus de la majorité et de l'opposition, est sorti en pleine campagne électorale, 2 mois avant les élections municipales de mars 2008.

Cette situation n'a pas été sans influence sur les choix opérés, qui tendaient à promettre des perspectives « intéressantes » à **beaucoup d'électeurs**. Plusieurs le regrettent aujourd'hui. Tout comme le Préfet, la commissaire-enquêteur elle-même ne s'y est pas trompée, écrivant dans son rapport : « **La municipalité s'est engagée dans une logique où la pression électorale a eu raison d'une approche raisonnée du problème** ».

Alors que le Projet d'Aménagement et de Développement Durable, étape obligée de la procédure d'élaboration d'un PLU, prévoyait de « donner des limites claires à l'urbanisation » (PADD, p.5), l'habitat dispersé devait s'étendre sur 650 ha, perpétuant et amplifiant le mitage du territoire, au mépris des directives de l'État (Loi Solidarité et Renouvellement Urbain et suivantes).

Les nombreuses critiques de fond des Personnes Publiques Associées, du commissaire-enquêteur et du Préfet, ont obligé le maire à revoir sa copie de façon substantielle et non à la marge. Ces autorités n'ont rien à voir avec une organisation obscure visant un complot politique. Elles n'ont qu'un motif : la défense de l'intérêt général et des lois de la République, que l'on ne peut pas bafouer impunément.

Voici ce qui a changé en réalité :

- Suppression des zones à 4000m²** (N2c) Au nord de l'autoroute A8. Les quartiers des Gourgoulons, des Cauvets, de St-Hilaire reviennent après les municipales en zone naturelle N2a : **ils ne sont pas constructibles**, on peut seulement réaliser des extensions dans la limite de 250 m² de surface habitable.
- Retrait de 190 ha de zones à urbaniser** (AU). À l'ouest le secteur Collet du Bourret et au sud les secteurs Cassa-de et Pinette passent de AU1b avant les municipales en N2a après les municipales (**extensions possibles du bâti existant mais pas de nouvelles constructions**).
- Retour en zone naturelle stricte** (N1) du secteur de Chante-Grillet à l'est, alors que le classement en N2b dans le projet initial de PLU laissait entrevoir à son propriétaire la possibilité de développer un complexe hôtelier (**ce qu'interdisait sa situation en plein Périmètre d'Intérêt Général (PIG) de l'Arbois, qui s'impose aux municipalités**).

- Abandon de la zone d'activité de Château Blanc.** Au nord-est, la zone d'activité de Château Blanc est abandonnée après les municipales, toute la partie à l'est de la ligne TGV étant réservée aux activités agricoles.

Ces changements ont été opérés afin de répondre aux menaces des autorités de contrôle (le Préfet), le risque majeur étant que le PLU soit déferé devant le tribunal administratif, qui l'aurait très certainement suspendu voire annulé.

La deuxième critique faite par les autorités de contrôle au projet de PLU dévoilé en janvier 2008 porte sur le manque de diversification de l'habitat, notamment l'absence d'engagement de construire des logements sociaux, alors que la commune est soumise à cette obligation. La politique de la commune n'est pas définie sur le court terme et encore moins sur le long terme.

Le maire a seulement annoncé en Conseil Municipal qu'il appliquerait dans la zone de l'Héritière « la règle des 3 tiers » pour les constructions de logements à venir : un tiers de logements sociaux, un tiers de logements en primo-accession à la propriété et un tiers en logements intermédiaires.

Pour le reste, le règlement du PLU **laisse les administrés sur leur faim**, énonçant que l'urbanisation de cette zone, se fera « suite à une modification ou une révision ultérieure du PLU ». Tout est encore possible...

On constate donc que le maire poursuit sa **politique du secret** en la matière, comme il l'a toujours fait. Aucune concertation n'a été proposée aux Ventabrennais, alors qu'il s'agit d'un projet qui sera déterminant pour le devenir de notre village.

Le maire a promis une **commission extra-municipale** et un référendum (*Charte d'engagement pour l'Héritière du 30 janvier 2008*). Nous les attendons toujours...

Malgré les améliorations apportées au PLU pour répondre aux attentes du Préfet nous ne l'avons pas approuvé. Deux élus se sont opposés, trois se sont abstenus. C'est notre pluralité. Trois raisons nous ont incités à ne pas l'approuver :

- Le manque de lisibilité en termes de logements sociaux qui est un point essentiel de notre future urbanisation.
- Les risques d'incohérence par rapport au futur SCOTT qui prévaut sur le PLU.
- Le risque d'accroissement non maîtrisable de la population de Ventabren avec tout d'abord l'augmentation conséquente des zones urbaines (de 97 à 250 Ha) et ensuite les nouveaux COS. Pour exemple un terrain de 4000 m² en zone AU1 avec aujourd'hui 250 m² de construit pourra être transformé en deux terrains avec au total 720 m² de constructible (bonus écologique de 20% compris)...

La municipalité estime l'augmentation du village à 1000 habitants sur dix ans. **Nous n'y croyons pas.** Avec le PLU proposé nous pensons que 8000 habitants serait plus réaliste !

Qu'en est-il de la maîtrise de la municipalité à gérer le long terme et à prendre en compte les besoins croissants au niveau des réseaux et des équipements communaux ?



La Chambre régionale des comptes ...mise au point !

Nous avons pris connaissance avec intérêt de ce rapport à l'occasion du conseil municipal du 1er juillet 2009. Lors de ce conseil municipal nous avons souhaité apporter les précisions suivantes :

La note de présentation remise aux élus précisait que : « la synthèse des observations définitives du rapport de la Chambre Régionale des Comptes montre que la commune a amélioré sa situation financière ». Cette affirmation n'est pas écrite dans le rapport de la Chambre. Ce n'est qu'une interprétation absolument fallacieuse.

Nous avons demandé que cette phrase soit supprimée de la note de synthèse du conseil municipal et remplacée par une phrase plus réaliste concernant la gestion de la commune réalisée de 2000 à 2008 sous la responsabilité de Monsieur le maire, Claude Filippi.

La vérité est écrite dans les lignes mêmes du rapport qui est beaucoup plus critique que ne l'a dit le maire :

1/ Pour ce qui est de la situation financière de la commune

« La situation financière apparaissait tendue à la fin de l'exercice 2007, la commune ne parvenant pas à financer ses charges courantes par des recettes de même nature.»

« À compter de 2002, la capacité d'autofinancement (CAF) brute chute brutalement et affiche des **valeurs négatives** en 2002, 2005 et 2007. Quant à la CAF nette, elle est toujours négative de 2002 à 2007. »

« Il convient de relever que l'excédent passé (*laissé par Jean Marie Duron*) n'a pas tant servi à financer des investissements qu'à permettre de **masquer les effets d'un déséquilibre courant** de la section de fonctionnement ».

2/ Pour ce qui est des dépenses de personnel

« Avec un **taux de croissance moyen annuel de 7,8%** sur l'ensemble de la période 2000-2007, les dépenses de personnel ont représenté un poids croissant des charges de gestion ».

« Les services généraux constituent le premier employeur avec 25,23 Équivalents Temps Plein en 2008 contre 22,25 en 2001, les titulaires passant à 21 ETP alors qu'ils étaient 14 en 2001 ».

« La Chambre note qu'en plus du poste de directeur général de services, la commune a rémunéré un collaborateur de cabinet

ainsi qu'un responsable de communication. Ce choix, sur l'opportunité duquel la Chambre n'a pas à se prononcer, n'est pas sans conséquences financières ».

3/ Autres dépenses de fonctionnement

« La Chambre a identifié certaines catégories de dépenses qui seraient susceptibles d'être réduites : par exemple les **dépenses de communication, réception, fêtes et cérémonies** ».

« La Chambre a relevé que le **paiement d'un mastère** en aménagement du territoire au profit d'une université, pour un montant de 2100 euros, avait été effectué en 2007 sur réquisition du comptable par l'ordonnateur (le maire) ».

« Enfin l'utilisation d'un **véhicule municipal** et des deux cartes d'essence Total doit être strictement réservée à des déplacements liés à la gestion de la commune et son utilisation correctement justifiée ».

Ces observations définitives inscrites dans le rapport de la Chambre sont **éloquentes** et nous autorisent les remarques suivantes :

- les choix politiques ont été mauvais et ont conduit la commune à une situation financière dangereuse en 2007.

- certains choix ont servi l'image du maire plus qu'ils n'ont amélioré la vie courante des Ventabrennais.

Les observations de la Chambre Régionale des Comptes sont tout à fait identiques à celles que nous réitérons depuis plusieurs mois voire années.

Rappelons que Monsieur le Maire a toujours dit que les responsables des listes Ventabren Demain et Ensemble pour Ventabren avaient tenu des propos mensongers et calomnieux sur les finances de la commune. Rappelons enfin qu'il les a poursuivis en justice pour les faire taire et qu'il a perdu contre eux. Nous laissons les Ventabrennais juges de tels procédés.

Le rapport de la chambre régionale des comptes est disponible sur notre blog (rubrique finances).



ECOLE DE MUSIQUE DE VENTABREN...FAUSSES NOTES !

Nous ne sommes pas contre une restructuration de l'école de musique pour des raisons économiques éventuellement, mais ne faisons pas de fausses notes. L'école de musique municipale employait depuis longtemps les enseignants sur la base de contrat à durée déterminée renouvelé chaque année alors que la loi n'autorise que deux renouvellements.

Cette restructuration du fleuron musical de notre commune s'est faite sur le dos de certains enseignants. En effet quatre d'entre eux sur 17 ont été prévenus deux jours avant la réunion de rentrée de septembre du non renouvellement de leur contrat.

Comment trouver une autre structure pour travailler au début de l'année ? Aucun respect de ceux-ci. De plus le calcul est discutable, certains cours supprimés étant des cours collectifs qui sont les plus rentables.

Il en a été de même pour les élèves. Certains d'entre eux sont venus s'inscrire le jour de la rentrée et ont découvert que le cours qu'ils suivaient depuis plusieurs années n'existait plus. Aucune information préalable, aucun respect.

Vous chantez, j'en suis fort aise et bien dansez maintenant.

Vous pouvez lire notre courrier à ce sujet et la réponse du maire sur notre site.

